

**EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT du TARN**

Séance du 25 Janvier 2022

Etaient présents :

Mme BELOU **Présidente**
Mme GERAUD - Mme BIBAL-DIOGO - M. FABRE - M. BALARDY - M. ABUSHAWISH
Administrateurs

Etaient absents ou représentés :

Mme DURAND **Administrateurs**

Subvention ARTHO

ARTHO, l'association des retraités de Tarn Habitat, sollicite une subvention afin de développer et diversifier les manifestations, activités et avantages proposés à ses membres.

Cette association, créée à la dissolution du COS, organise en faveur des retraités diverses activités, soit en autonomie, soit en partenariat avec la Commission des Activités Sociales et Culturelles du CE, permettant ainsi le maintien des liens intergénérationnels, la transmission de la mémoire de Tarn Habitat et la reconnaissance du travail accompli par les retraités, qui ont fait de Tarn Habitat ce qu'il est aujourd'hui.

Il est donc proposé d'attribuer à ARTHO une subvention de 3000 € au titre de 2022, cette subvention étant inconditionnelle dans son utilisation, mais soumise bien évidemment à la fourniture d'un bilan et des pièces justificatives de l'utilisation de cette subvention.

Il est demandé au Bureau de voter cette subvention

A l'unanimité, le Bureau valide le versement d'une subvention de 3 000 €, à l'association des retraités de Tarn Habitat.

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur Général,

Philippe ASPAR